

Le Japon efface 35,7 millions de dollars de dettes du Burundi

PANA, 07/09/2009 Bujumbura, Burundi - Le ministre burundais des Affaires Étrangères, Augustin Nsanze et l'ambassadeur du Japon au Burundi (avec résidence à Nairobi), Shigeo Iwatani, ont procédé lundi à la signature d'une convention de remise totale d'une dette du Burundi envers le gouvernement nippon, estimée à quelque 35,7 millions de dollars américains. "L'effacement de la dette vise à donner un coup de pouce à l'économie mal en point du Burundi et à renforcer les relations de coopération entre les deux pays", a soutenu le diplomate nippon. Les deux parties ont également procédé, le même jour, à la signature d'une convention de don d'un montant de 11,6 millions de dollars américains, destinée à appuyer le secteur du transport en commun au Burundi. Depuis le début de la coopération entre le Japon et le Burundi en 2006, le gouvernement nippon a déjà injecté plus de 70 millions de dollars dans des domaines aussi variés que le transport, la santé publique, les infrastructures routières, la consolidation de la paix ou encore la sécurité alimentaire au Burundi. De manière générale, le Burundi dépend pour plus de 50% des aides extérieures pour ses dépenses budgétaires. Ces aides ont néanmoins considérablement diminué dès le début de l'année à cause de la guerre civile dans le pays.